

Enquête Logement à Mayotte en 2013

Des conditions de logement éloignées des standards nationaux



Fin 2013, un peu plus de la moitié des ménages mahorais se déclarent propriétaires de leur résidence principale, un quart sont locataires et les autres sont logés gratuitement.

À Mayotte, 37 % des 53 200 résidences principales sont des maisons individuelles en tôle, les autres étant construites en dur. Seuls 40 % des logements ont du carrelage au sol, tandis que dans 60 % des logements, le sol est fait de béton, de revêtement plastique ou de terre battue.

Trois logements sur dix n'ont pas d'eau courante

En 2013, 14 900 ménages mahorais (28 %) ne disposent pas d'eau courante dans leur logement. Si la situation s'est nettement améliorée depuis 2002 (75 %), elle est comparable à celle de La Réunion d'il y a 30 ans ou de la Guyane d'il y a 20 ans. La moitié des ménages qui n'ont pas l'eau courante dans leur logement ou dans leur cour s'approvisionnent chez un proche (parent ou tiers). L'autre moitié a recours à une borne publique, un puits, une citerne ou même un ruisseau ou la rivière. L'amélioration de l'accès à l'eau potable constitue un enjeu de santé publique, qui a justifié l'implantation de bornes fontaines à compter de 2001.

L'accès à l'électricité est en revanche plus satisfaisant : 6 % des logements mahorais ne disposent pas de l'électricité. Comme pour l'accès à l'eau, ce sont les habitants des maisons en tôle qui sont les plus défavorisés : 15 % d'entre eux, contre 1 % des ménages résidant dans un logement en dur.

Au moins un élément de confort absent dans les trois quarts des logements

À Mayotte, les deux tiers des logements sont dépourvus du confort sanitaire de base (disposer à la fois de l'eau, d'une baignoire ou d'une douche et de toilettes à l'intérieur du logement). En prenant en compte également l'absence de cuisine et l'absence d'électricité ou une installation électrique dégradée, ce sont près des trois quarts des logements pour lesquels manque au moins un élément de confort, contre 12 % à La Réunion et 5 % en métropole.

Autre point faible de l'habitat à Mayotte, 63 % des logements sont surpeuplés (10 % en métropole). Les maisons en tôle sont plus concernées (9 sur 10), mais c'est aussi le cas de la moitié des logements en dur. Les logements surpeuplés présentent le plus de défauts en terme de confort : 88 % ont au moins un défaut et 46 % en ont 4 ou 5.

Les loyers reflètent la qualité des logements

À Mayotte, la moitié des ménages paient moins de 140 euros de loyer mensuel. En moyenne, un loyer coûte 320 euros. Il existe en effet deux marchés du logement bien distincts. Le premier rassemble des logements proches des normes nationales, c'est-à-dire présentant au maximum un défaut (43 % des logements en location). Les loyers mensuels demandés sont plus élevés : 660 euros pour les logements sans défaut. Sur le deuxième marché, les logements ayant au moins deux défauts, les loyers mensuels sont nettement inférieurs : 90 euros en moyenne. L'accès à l'un ou l'autre de ces deux marchés du logement à Mayotte dépend fortement des caractéristiques sociodémographiques des ménages. En particulier, le lieu de naissance conditionne fortement la qualité des logements occupés.

Les maisons en tôle qui très souvent cumulent les défauts ont un loyer moyen de 60 euros par mois contre 410 euros pour les logements en dur.

Contact presse :

jamel.mekkaoui@insee.fr



@InseeOI

15 % des ménages font plus de 20 mètres pour s'approvisionner en eau

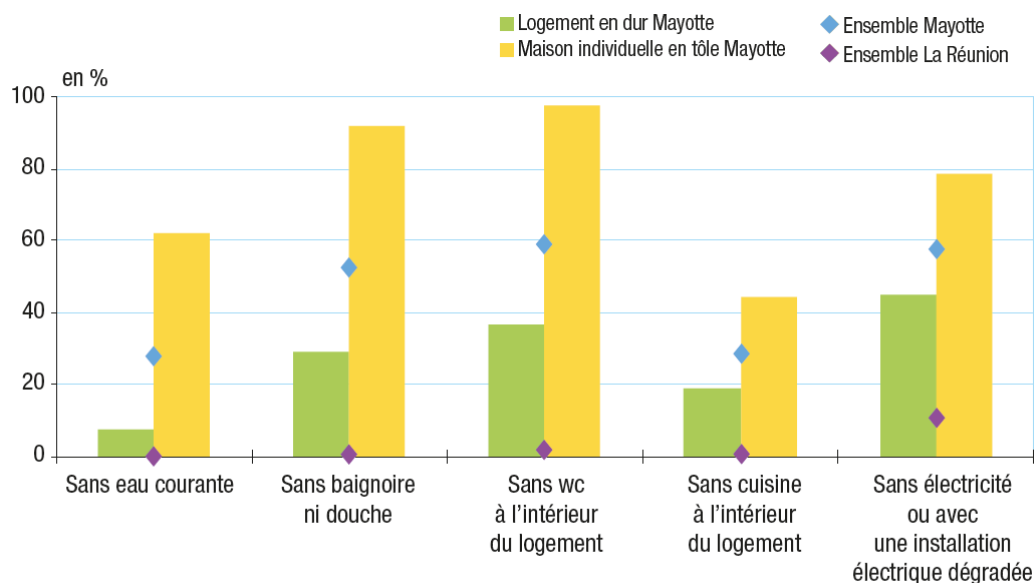
Part des logements alimentés en eau selon le mode d'approvisionnement

	Logements		Part des ménages faisant plus de 20 mètres pour s'approvisionner en eau
	en nombre	en %	en %
Ensemble dont:	53 200	100	15
Eau courante dans le logement	38 323	72	-
Eau non courante dont:	14 877	28	54
<i>Prise d'eau dans la cour</i>	2 526	5	-
<i>Prise d'eau chez un parent</i>	1 198	2	55
<i>Prise d'eau chez un tiers</i>	5 675	11	55
<i>Borne publique</i>	2 634	5	88
<i>Puits, citerne</i>	1 312	2	86
<i>Autre (rivière, ruisseau)</i>	1 532	3	54

Note de lecture : 14 877 logements ne disposent pas d'eau courante, soit 28 % des logements. Dans ces logements, 54 % des ménages font plus de 20 mètres pour s'approvisionner en eau.
Source : Insee, enquête Logement Mayotte 2013.

Les maisons en tôle: une situation très défavorable

Les 5 défauts objectifs des logements



Note de lecture : 59 % des logements n'ont pas de WC à Mayotte (2 % à La Réunion). Dans le détail, 36 % des logements en dur à Mayotte et 97 % des maisons en tôle ne sont pas équipés de WC à l'intérieur du logement.
Source : Insee, enquête Logement 2013.